n'a pas craint d'y laisser M. N..... pendant trois ou quatre ans, pour soutenir la cause du libéralisme de ce pays et dénigrer l'Episcopat ainsi que le Clergé Canadien, d'après les neuvelles reçues et les actes qui ont suivi.

Mgr Fabre, tout faible qu'il soit sur ce chapitre, et après s'être opposé énergiquement, bien à tort si l'on veut, au mémoire du Clergé, vient d'accorder à Mr. I. Gravel une lettre telle qu'on n'anrait osé l'espérer à l'occasion de la délégation du clergé. Voici une copie de cette recommandation :

" Eminentissime Cardinali Simeoni

Præfecta S. C. de Propaganda Fide."

Eminentissime Princeps,

rai-

ine res-

qui

les 'ils

mi

de

na-

ors

nd

n

٠è٠

le

9**11**

la

ıi-

et

is

8

Cum D. Isidorus Gravel olim parocice a Nativitate B. V. M. Pastor, ad limina Apostolorum Petri et Pauli visitanda, et alia negotia ecclesiastica peragenda Romam adire cupiat, et propterea meam licentiam requisivit, grati animi mei signa indubia ostendere volens hanc licentiam libenter concedi, et Eminentiæ Vestræ illum commendare præsum ut sacerdotem sæcularem optinis moribus imbutum christianis virtutibus præditum, discretione, prudentia, sapientià conspicuum, et nulla ecclesiastica censura, neque alio canonica impedimento, aut pænà (quod sciam) irretitum esse.

Attestor insuper prædictum D. I. Gravel selectum fuisse a sacerdotibus hujns nostræ Dioceseos ad exponendum apud S. C. cujus Præses Eminentia Vestra, statum quæstionis de interventu cleri in electionibus politicis, neenon et aliarum quæstionum quæ mentes agitant in Provincia Quæbecensi. Deum deprecor ut Eminentiam Vestram dirè incolumen sospitemque servet, et meipsum subscribo.

Humillimus et addictissimus servus,

† ED. CAROLUS, Ep. Marianapolitam.

Le clergé a bien lieu d'en attendre autant de Votre Grandeur, pour la personne que vous jugeriez à propos d'adjoindre au délégué Montréalais, et pour la cause elle-même surtout.

Le troisième moyen, en apparence peut-être le plus faible, et au fond probablement le plus fort, à cause de l'esprit du siècle dont la Cour Romaine peut se ressentir elle-même comme toute chose terrestre, c'est une plainte on une requisition de la part des laies vraiment catholiques et haut placés dans la société.

Plusieurs prêtres et plusieurs hommes du monde que notre état de choses inquiètent plus que vous ne pensez, y songent depuis longtemps, dans diverses parties du pays, ear le sentiment de tous les bons catholiques, prêtres et laïcs est le même partout. Peut-être qu'un grand nombre sont gênés de s'expliquer là dessus à Votre Grandeur et aux autres Evêques; mais ils en parlent bien librement, quoique bien respectueusement entre eux. Je pourrais même vous montrer plusieurs lettres écrites vigoureusement et avec affliction sur ce sujet.